DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 10 novembre 2023

Le dix novembre deux mille vingt-trois à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 06 novembre 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 10 Pour:10 Contre:0

<u>PRÉSENTS</u>: Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Hervé CHALMETON a été nommé secrétaire.

OBJET: Admission en non-valeur

2023_060

Madame la Maire,

PRESENTE l'état de demande d'admission en « non-valeur » transmis par la Service de Gestion comptable relatif aux titres suivants :

• 2018 – JUENET Catherine pour un montant de 1 445,65 €

PRECISE que cet état de demande d'admission en « non-valeur » de titres est présenté suite à la commission de surendettement :

Le Conseil Municipal, après délibération :

PREND ACTE de l'état de demande d'admission en « non- valeur » précité d'un montant total de 1 446,65 €

PRECISE que les crédits suffisants seront inscrits au Budget à l'article 6541 par décision modificative et qu'un mandat sera établi pour le montant de 1 446,65 € ;

DONNE toute délégation à Madame la Maire, pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après 1 9 Dépôt en Préfecture le : et publication ou notification le :



La Maire, Colette ROUQUET.



Préfecture
Date de reception de l'AR: 13/11/2023
048-214800898-2023 060-DE